

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 330

présenté par

Mme Bazin-Malgras, M. Door, Mme Levy, Mme Ramassamy, M. Lurton, M. Viry et Mme Kuster

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

À l'intitulé de la section 1, substituer aux mots :

« aux salariés et assimilés »

les mots :

« à l'ensemble des assurés ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel. Il est fait mention dans l'exposé des motifs d'une autre division du Chapitre III prévoyant un autre titre pour la section 1. Il s'agit de tenir compte de la division prévue dans l'exposé des motifs afin de faire concorder les deux rédactions.